

2.7 Rapport au pays d'émigration et pratiques transnationales

En 2019-2020, 4 % des **immigrés** âgés de 18 à 59 ans vivant en France métropolitaine ont fait au moins un long séjour (d'un an ou plus) dans leur pays de naissance depuis leur arrivée en France ► **figure 1**. Ces longs séjours sont plus fréquents vers des pays proches géographiquement et pour les immigrés issus de vagues d'émigration ancienne. Si 6 à 8 % des immigrés originaires d'Europe ont séjourné plus d'un an dans leur pays de naissance, ce n'est le cas que de 1 % de ceux originaires du Sud-Est asiatique. Pour ces derniers, l'éloignement mais aussi les conditions de leur migration – comme réfugiés pour certains – contribuent à ce détachement. Pour les **descendants d'immigrés**, le constat est différent. L'ancienneté de la vague migratoire et l'âge priment sur la proximité géographique : les descendants d'immigrés des vagues migratoires les plus récentes (Afrique subsaharienne), en moyenne plus jeunes, sont deux fois plus nombreux (10 %) à avoir séjourné au moins un an dans le(s) pays de naissance de leurs parents que ceux originaires de l'Union européenne (UE) à 27 (5 %).

Au-delà du seul pays d'origine, 7 % des immigrés ont fait au moins un séjour d'au moins un an dans un pays étranger. Les descendants d'immigrés sont plus nombreux (10 %) à émigrer pour au moins un an. 7 % des personnes ni immigrées ni descendantes d'immigrés ont quant à elles vécu au moins un an hors de France

Retourner au pays pour un séjour d'au moins un an est une pratique minoritaire, mais 85 % des immigrés ont visité au moins une fois leur terre d'émigration depuis leur installation en France ► **figure 2**. C'est le cas de presque tous les immigrés de l'UE, du Maghreb et de la Chine. De même, avoir des échanges épistolaires, électroniques ou téléphoniques

avec des personnes vivant à l'étranger est une pratique très fréquente. Les autres pratiques transnationales de nature économique, politique ou symbolique sont plus rares. 28 % des immigrés versent une aide financière régulière à des proches ou à une association. Les transferts financiers sont plus de deux fois plus fréquents vers l'Afrique sahélienne, guinéenne ou centrale, où le migrant devient un soutien financier de la famille restée au pays. 15 % des immigrés sont propriétaires d'un bien à l'étranger et 19 % votent à l'étranger. La participation aux élections d'un autre pays que la France est plus répandue parmi les immigrés en provenance de Turquie, du Moyen-Orient ou de l'UE à l'exception du Portugal. Ces pratiques transnationales se font plus rares dès lors que l'individu a immigré à un jeune âge. Pour les descendants d'immigrés, les visites au pays d'origine de leurs parents demeurent fréquentes, mais généralement moins que pour les immigrés ; les liens de nature économique ou politique sont aussi nettement moins courants. Enfin, 11 % des immigrés souhaitent partir vivre à l'étranger dont 7 % pour retourner vivre dans leur pays de naissance. Ce souhait de retourner dans son pays d'origine est le plus présent chez les immigrés portugais, devant ceux venant d'Afrique sahélienne, de Turquie et du Moyen-Orient. Chez les descendants d'immigrés, l'envie d'aller vivre à l'étranger est légèrement plus forte (13 %), mais elle concerne moins souvent le pays d'origine (4 %). Facilitées par le processus de mondialisation, les pratiques transnationales ne sont pas propres aux immigrés et à leurs descendants : les personnes sans ascendance migratoire ont également des liens de nature économique ou sociale avec l'étranger. 4 % d'entre elles possèdent un bien à l'étranger, et 34 % ont des contacts avec des personnes résidant à l'étranger. ●

► Définitions

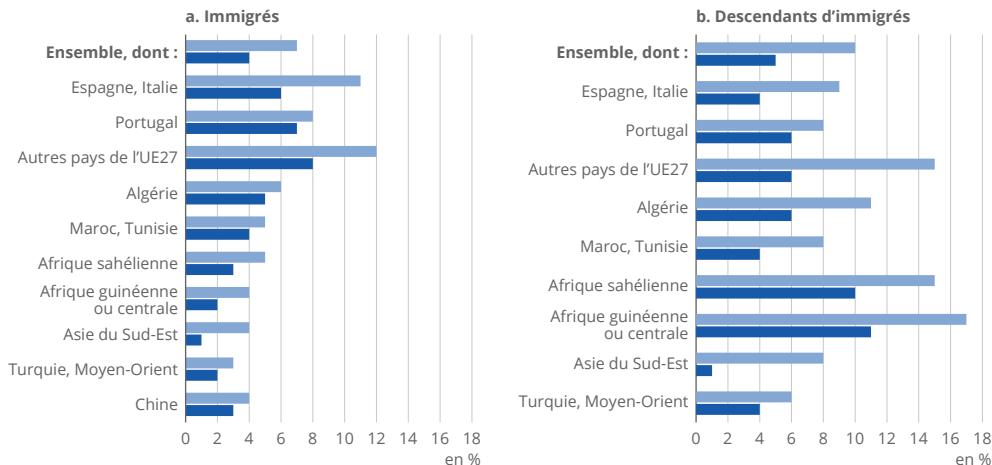
Immigrés, descendants d'immigrés : voir *Glossaire*.

► Pour en savoir plus

"An Intergenerational Perspective on (Re)migration: Return and Onward Mobility Intentions across Immigrant Generations", *International Migration Review*, 54(3), 820-852, 2020.

► 1. Séjour à l'étranger d'au moins une année selon l'origine

- Au moins un séjour d'au moins une année à l'étranger
- Au moins un séjour d'au moins une année dans le pays de naissance ou celui des parents



Lecture : 4 % des immigrés âgés de 18 à 59 ans ont effectué au moins un séjour d'au moins un an dans leur pays de naissance depuis leur migration en France.

Champ : France métropolitaine, immigrés et descendants d'immigrés âgés de 18 à 59 ans vivant en logement ordinaire.

Sources : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines 2 (2019-2020).

► 2. Rapport au pays d'origine¹

en %

	Au moins une visite au pays d'origine ¹	Contacts (y compris téléphoniques ou électroniques)	Aide financière régulière apportée à la famille, ami ou association	Propriété d'un bien foncier, immobilier, industriel ou commercial	Participation à une élection dans un autre pays	Souhait de partir vivre à l'étranger	Dont dans le pays d'origine
Immigrés, dont :	85	91	28	15	19	11	7
Espagne, Italie	93	88	11	18	50	14	9
Portugal	98	85	13	21	12	20	18
Autres pays de l'UE27	94	93	19	21	38	14	8
Algérie	95	89	22	12	17	7	2
Maroc, Tunisie	97	93	30	17	16	8	4
Afrique sahélienne	75	95	62	17	20	17	12
Afrique guinéenne ou centrale	64	92	57	11	8	13	7
Turquie, Moyen-Orient	79	92	19	16	37	11	10
Asie du Sud-Est	70	71	17	7	6	8	4
Chine	95	93	17	16	2	13	9
Migration avant 16 ans	82	77	17	10	12	12	4
Migration à 16 ans ou plus	85	96	33	18	22	11	8
Descendants d'immigrés, dont :	79	58	8	5	6	13	4
Espagne, Italie	83	49	3	5	7	10	6
Portugal	91	61	3	8	3	13	7
Autres pays de l'UE27	73	52	4	2	2	12	3
Algérie	74	52	9	5	8	11	2
Maroc, Tunisie	84	63	11	5	5	14	3
Afrique sahélienne	73	72	28	6	4	21	9
Afrique guinéenne ou centrale	55	64	14	3	1	21	4
Turquie, Moyen-Orient	87	73	11	6	18	11	5
Asie du Sud-Est	43	45	6	3	0	14	6
De deux parents immigrés	87	64	11	7	8	12	5
D'un seul parent immigré	69	50	5	3	3	14	3

¹ Le pays d'origine est le pays de naissance de l'immigré ou le(s) pays de naissance du(es) parent(s) immigrés du descendant d'immigrés né en France.

Lecture : 85 % des immigrés âgés de 18 à 59 ans ont effectué une visite dans leur pays de naissance depuis leur migration en France.

Champ : France métropolitaine, immigrés et descendants d'immigrés âgés de 18 à 59 ans vivant en logement ordinaire.

Sources : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines 2 (2019-2020).